



O.N.M.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

O.N.M.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Oeuvre Normande des Mères
Association privée n° 76.220.0.05
siège : 1 avenue de Buchholz
CANTELEU (Seine-Maritime)

N° Siret : 781.004.494.00014 / code APE : 853 C

O.N.M.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Comptes annuels
Exercice clos le
31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Oeuvre Normande des Mères (O.N.M.), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, qui font apparaître un **déficit de 277.556 €** pour un **total de bilan de 4.584.032 €**, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis par votre association et des informations fournies dans l'annexe et notamment au regard de la réglementation comptable applicable aux associations du secteur sanitaire et social.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 18 juin 2012

Le commissaire aux comptes

Mazars

Jean-Guy LECOUTEUX



Association Œuvre Normande des Mères

Actif	2011			2010
	Brut	Amortissements	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	51 085	10 874	40 211	39 498
Concessions et droits similaires	51 085	10 874	40 211	
Autres Immo incorporelles			-	39 498
Immobilisations corporelles	5 202 841	3 172 044	2 030 797	1 802 296
Terrains, agencements, aménagements	285 959	64 098	221 860	226 597
Constructions	1 985 598	973 610	1 011 988	1 041 300
Installations techniques, matériels	363 863	262 861	101 002	86 658
Collections			-	-
Autres immobilisations corporelles	2 227 055	1 871 475	355 580	344 927
Immo en cours	340 367	-	340 367	102 814
Immobilisations financières	46 974	-	46 974	44 548
Participations	34 302		34 302	34 302
Autres immo financières	12 672		12 672	10 246
Prêts				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 300 900	3 182 918	2 117 982	1 886 342
Actif circulant				
Stocks en cours			-	-
Matières premières et fournitures	9 027		9 027	12 838
Avances et acomptes versés sur commandes			-	-
Créances d'exploitation				
Créances Clients et comptes rattachés	902 951		902 951	524 289
Autres créances d'exploitation	318 886		318 886	901 103
Trésorerie				
VMP	203 100		203 100	161 224
Disponibilités	985 088		985 088	1 188 522
Charges Constatées d'avances	46 998		46 998	36 423
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 466 050	-	2 466 050	2 824 399
Comptes de régularisations			-	
Autres			-	
Ecart de conversions			-	
TOTAL GENERAL	7 766 950	3 182 918	4 584 032	4 710 741

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

Association Œuvre Normande des Mères

PASSIF	2011	2010
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	730 902	730 902
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	820 688	788 248
Réserves:		
Excédents affectés à l'investissement	261 256	303 009
Réserves de compensation	- 13 799	- 42 625
Réserves de trésorerie	467 598	467 598
Autres Réserves	949 755	956 902
Report à nouveau	- 637 796	- 555 300
Résultat de l'exercice	- 277 556	- 85 300
Subventions d'investissement	- 356 016	- 375 933
TOTAL FONDS PROPRES	1 945 034	2 187 501
Provisions pour Risques et Charges:	492 042	561 010
DETTES		
<i>Dettes financières:</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	144 133	129 265
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus commandes en cours		
<i>Dettes d'exploitations:</i>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 685	343 647
Dettes fiscales et sociales	1 222 404	957 246
Charges a payer ressources affectées		
Autres		
Dettes diverses:		
Dettes sur immo et comptes rattachés		
Autres dettes	58 709	108 652
Produits constatés d'avance	264 026	423 420
TOTAL DETTES	2 146 956	1 962 230
Compte de régularisation		Visa pour identification
Ecart de conversion		MAZARS Commissaire aux comptes
TOTAL GENERAL	4 584 032	4 710 741

COMPTE DE RESULTAT 2011

NATURE DES CHARGES	2011	2010
- 60 ACHATS	779 184	732 569
- 61 SERVICES EXTERIEURS	1 477 848	1 495 750
- 62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 094 431	737 793
- 63 IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	643 301	620 115
- 64 CHARGES DU PERSONNEL	7 865 515	7 137 760
- 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	121 673	102 041
- 66 CHARGES FINANCIERES	3 037	3 119
- 67 FRAIS EXCEPTIONNELS	23 955	12 829
- 68 DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	260 839	296 322
TOTAL DES CHARGES	12 269 782	11 138 299
NATURE DES PRODUITS		
- 707 VENTES DE MARCHANDISES	16 948	15 640
- 706/708 PRODUCTION STOCKEE	589 181	156 368
- 72 PRODUCTION IMMOBILISEE		
- 73 DOTATIONS ET PRODUITS DE LA TARIFICATION	8 133 301	7 970 746
- 74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 115 914	2 817 861
- 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 060	1 598
- 76 PRODUITS FINANCIERS	4 998	7 397
- 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 648	29 562
- 78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	102 176	53 827
- 79 TRANSFERT DE CHARGES		Visa pour identification
TOTAL DES PRODUITS	11 992 226	11 052 998
RESULTAT COMPTABLE	- 277 556	- 85 300

MAZARS
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, caractérisés par les données suivantes :

Total bilan	4 584 032 €
Résultat de l'exercice	- 277 555 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

Les notes et tableaux présentés, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Sur cet exercice ont eu lieu :

- Trois ruptures conventionnelles Coût total de ces départs 13 K€. Compensation effectuée par une reprise de provisions à hauteur de 9 K€
- Deux ruptures pour inaptitude médicale. Coût de ces départ 24.7 K€ Compensation effectuée par une reprise de provision de 12.5 k€
- Un licenciement pour motif personnel. Coût de ce départ 3.4 K€ Neutralisation effectuée par une reprise de provision de 3.4 K€

Poursuite du mode d'hébergement au SHU « Le Bouvreuil », en location d'appartement à la place de chambres d'hôtels.

2 - REGLE ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes de l'association sont tenus conformément au CRC 99.01 du 16/02/1999 modifié et à la nomenclature « M22 du 12 Décembre 2007 », dite instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes à but non lucratif, et conformément au décret du 22 Octobre 2003 relatif à la réglementation budgétaire et comptable.

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

3 - NOTES SUR LE BILAN

3.1 -BILAN

Voir annexe jointe

3.2 - Immobilisations

Les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, et CRC 2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, s'appliquent dès la clôture des comptes 2005.

Toutefois, pour le passage aux nouvelles règles et en application de la méthode simplifiée dite méthode prospective, l'amortissement par composant des immeubles non totalement amortis au 31 Décembre 2004 n'a pas d'impact significatif.

De plus, des provisions pour travaux ont été constituées antérieurement pour couvrir des risques de charges sur des éléments décomposables tels que la toiture et le chauffage.

En conséquence, les méthodes d'amortissement n'ont pas été modifiées par rapport aux années antérieures, pour les immobilisations existantes au 31 Décembre 2004.

Comme par le passé, la valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation des immobilisations.

Les immobilisations de l'association font l'objet d'un amortissement calculé en fonction de la durée de vie escomptée de chaque bien.

Le total des investissements s'élève à 223 963 €

ACT	8 877 €
Marie Curie	20 414 €
C. Maternel	24 806 €
Planète	6 542 €
Trampoline	40 147 €
Administration générale	15 528 €
Servies généraux	4 052 €
CAUCD	19 976 €
CSAPA	6 729 €
LHSS	5 560 €
Pensions de familles	14 789 €
Services communs	803 €
Passerelle	16 404 €
PDR	1 252 €
CHRS	11 667 €
SAAS	8 319 €
Vauban	2 138 €
Bouvreuil	15 960 €

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

Types de dépenses :

Logiciels	17 059 €
Matériel et outillage	40 352 €
Agencement	15 048 €
Matériel de transport	33 987 €
Matériel de bureau	20 044 €
Mobilier	48 636 €
Divers	469 €
Gros travaux	48 368 €

3.3 - Créances de fonctionnement

Les créances de fonctionnement au 31 Décembre correspondent, à hauteur de 242 812.26 € à des arriérés ayant leur origine en 1985 et dus :

• Au Centre d'Accueil d'Urgence de Courte Durée	66 348.24 €
• Au Service d'Accession à l'Autonomie Sociale	34 963.72 €
• Au Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale	141 500.30 €

et qui du fait de la mise en place de la dotation globale de financement au 1^{er} Janvier 1986 sont considérées par la DDCS comme des soldes à verser sur dotation de l'année écoulée.

La technique employée par la DDCS conduit à rajeunir le millésime de la créance sans ne jamais en changer le montant à percevoir.

Pour les autres créances comptabilisées à cette rubrique, elles correspondent essentiellement à des prix de journée à encaisser au titre du 4^{ème} trimestre.

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

3.4 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

NATURE DES PROVISIONS	Solde au 31/12/2010	Dotation	Reprise	Au 31/12/2011
Provisions pour Risque Social	72 337,83	15 000,00	27 117,92	60 219,91
Administration Général	8 726,79			8 726,79
Centre Maternel	36 278,36		24 785,24	11 493,12
SAAS	25 000,00	15 000,00		40 000,00
VAUBAN DGF	2 332,68		2 332,68	0,00
Autres Provisions Pour Risque		2 688,00		2 688,00
CSAPA DGF		2 688,00		2 688,00
Provisions Gros Travaux	117 676,63	20 000,00	0,00	137 676,63
Aministration Générale	3 500,00			3 500,00
Service Généraux	3 000,00			3 000,00
Centre Maternel	22 783,75			22 783,75
Crèche Trampoline	3 835,00			3 835,00
CAUCD	39 259,06			39 259,06
SAAS	7 048,98	10 000,00		17 048,98
CHRS	9 800,00			9 800,00
CSAPA DGF	8 449,84			8 449,84
PASSERELLE DGF	20 000,00			20 000,00
BOUVREUIL		10 000,00		10 000,00
Provision départ retraite	360 771,90	20 000,00	99 537,73	281 234,17
Administration Générale	55 089,13		25 578,51	29 510,62
Service Généraux	4 112,26			4 112,26
Centre Maternel	92 868,96		25 484,27	67 384,69
Crèche Trampoline	40 000,00		12 560,00	27 440,00
Planète Centre Loisir	9 000,00			9 000,00
CAUCD	11 434,95		11 434,95	0,00
SAAS	62 000,00	15 000,00	20 359,00	56 641,00
CHRS	5 000,00			5 000,00
BOUVREUIL	10 000,00			10 000,00
SERVICE EN COMMUNS	3 200,00			3 200,00
VAUBAN DGF	12 776,34			12 776,34
CSAPA DGF	21 490,26	5 000,00		26 490,26
PASSERELLE DGF	33 800,00		4 121,00	29 679,00
TOTAL PROVISIONS AU 31-12	550 786,36	57 688,00	126 655,65	481 818,71

Provision pour ren. d'immobilisation	10 223,42	0,00	0,00	10 223,42
Association	10 223,42			10 223,42

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

Provision départ en retraite

Le montant des indemnités à verser au départ en retraite des salariés conforme à la convention collective s'élève au 31 décembre 2011 à 894 184.61 euros.

L'étude actuarielle a été réalisée à partir des paramètres économiques, sociaux et techniques suivants :

- Paramètres économiques :
 - 1 % constant pour la catégorie cadres
 - 1 % constant pour la catégorie non cadres
 - Le taux d'actualisation retenu est de 3.60 %
- Paramètres sociaux :
 - Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle à 60-62 ans (âge légal de départ)
 - Le taux de rotation retenu est faible pour les cadres et les non cadres
 - Le taux de charges sociales patronales est de 58% pour les cadres et 57% pour les non cadres
 - Le départ intervient à l'initiative du salarié
- Paramètres techniques :
 - La table de mortalité utilisée est la table de l'INSEE 2011
 - La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis
 - Le calcul tient compte de l'ensemble des salariés sous contrat à durée indéterminée.

Les indemnités seront prises en charge par les organismes financeurs et ne font donc pas l'objet d'une provision globale.

Le montant figurant à ce titre au passif du bilan au 31 décembre 2011 s'élève à 281 234€

3.5 - réserves

Au 31 Décembre 2011, les réserves cumulées s'élèvent à 1 669 091 €.

3.6 - Emprunts et dettes financiers

Au 31 Décembre 2011, le solde à rembourser sur emprunts est de 143 025 €, souscrits pour financer :

- l'acquisition d'un appartement par le CHRS (garantis par le nantissement de placements financiers)
- l'acquisition et les travaux du CAU Vauban,
- des logiciels de gestion pour l'administration générale en 2010
- l'achat de trois véhicules sur 2011 (ACT, SAAS, et CAUCD).

3.7 - Provision pour congés à payer

Comme à la clôture de l'exercice précédent, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice en matière de congés à payer ont été provisionnés.

Le montant de cette provision se trouve financé :

- Par prélèvement sur la réserve de trésorerie pour le montant des droits acquis au 31 Décembre 1987 tel que le préconise la réglementation comptable pour les établissements sanitaires et sociaux qui n'ont jamais pu intégrer cette dette latente dans leurs comptes administratifs de fonctionnement,
- Par imputation dans les charges de chaque exercice pour le montant correspondant à la variation des droits entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

3.8 - Effectifs

A la clôture de l'exercice, l'effectif total de l'association se répartit comme suit :

SERVICES	Nombre de Salariés	ETP
Administration générale	6,00	5,67
Services Généraux	4,00	4,00
Centre Maternel	53,00	35,70
Crèche Trampoline	49,00	33,88
Self	3,00	1,71
Référent Emploi	1,00	1,25
Planète	6,00	4,86
Crèche Marie Curie	8,00	5,79
TOTAL CANTELEU	130,00	92,86
CAUCD	28,00	19,44
SAAS	9,00	7,92
CHRS	13,00	10,99
LE BOUVREUIL	11,00	8,71
TOTAL ROUEN	61,00	47,06
Services Commune Dieppe	2,00	1,94
VAUBAN	15,00	8,40
CSAPA	11,00	7,10
PASSERELLE	14,00	9,93
PDR	4,00	2,84
MAISON RELAIS	1,00	0,80
LHSS	0,00	0,92
GALION	3,00	2,37
SIAO	0,00	0,50
ACT	0,00	0,95
VH VAUBAN	2,00	0,86
VH PASSERELLE	0,00	0,30
TOTAL DIEPPE	52,00	36,91
TOTAL GENERAL	243,00	176,83

Dont :

- 32 personnes en contrats aidés sur le site de Rouen,
- et 3 personnes en contrats aidés sur le site de Dieppe.

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

3.9 - Fonctionnement des établissements

- Etablissements financés par fonds d'Etat

ETABLISSEMENTS	FINANCEMENT ALLOUE	NOMBRE DE JOURNEES REALISEES EN 2011
CAUCD	946 747	18 576
SAAS	645 519	33 395
CHRS	816 389	15 958
VAUBAN	531 319	11 630
PASSERELLE	467 878	NA/
CSAPA MAUPASSANT	602 564	NA/
LE BOUVREUIL	1 049 591	60 165
ACT	32 669	NA/
LHSS	124 848	NA/

- Etablissement financé par fonds du département.

Le Centre Maternel a réalisé 33 664 journées facturées chacune 94.91 € puis 98.61 € (montant fixé par arrêté de prix de journée), soit un total de produits de 3 161 637 € au titre de 2011.

- Etablissements à financements multiples

La Crèche Trampoline a réalisé 1 228 889 € de produits pour 19 432 journées de présence d'enfants. Ces produits se répartissent en :

➤ Financement par la ville de Canteleu	188 000
➤ Financement par la CAF	426 638
➤ Financement des services de l'ONM utilisateurs de la Crèche	443 160
➤ Financement par les parents d'enfants	159 894
➤ Subvention CAF	4 105
➤ Autres produits des parents	7 092

1 228 889

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

Le Centre de Loisirs « Planète Arc-en-ciel » a réalisé 3 800 journées pour un produit de 234 412 € se décomposant comme suit :

➤ Financement par la Ville de Canteleu	165 300
➤ Financement par la CAF et MSA	27 569
➤ Financement par les parents d'enfants	33 914
➤ Subvention Département	2 288
➤ Financement des services de l'ONM utilisateurs de la Crèche	3 566
➤ Autres produits des parents	1 775

232 561

(Hors reprise provision)

La Crèche « Marie Curie » a réalisé 222 071 € de produits pour 2 412 journées de présence d'enfants. Ces produits se répartissent en :

➤ Financement par la ville de Canteleu	67 000
➤ Financement par la CAF	108 456
➤ Financement par les parents d'enfants	44 059
➤ Autres produits des parents	2 555

222 071

Les 257 787 € de produit réalisés par le Point de Repère se décomposent comme suit :

➤ ASL accompagnement social lié au logement	95 820
➤ AGLP	6 407
➤ ALT	115 468
➤ RSA	33 072
➤ Participations des hébergés	7 020

257 787

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

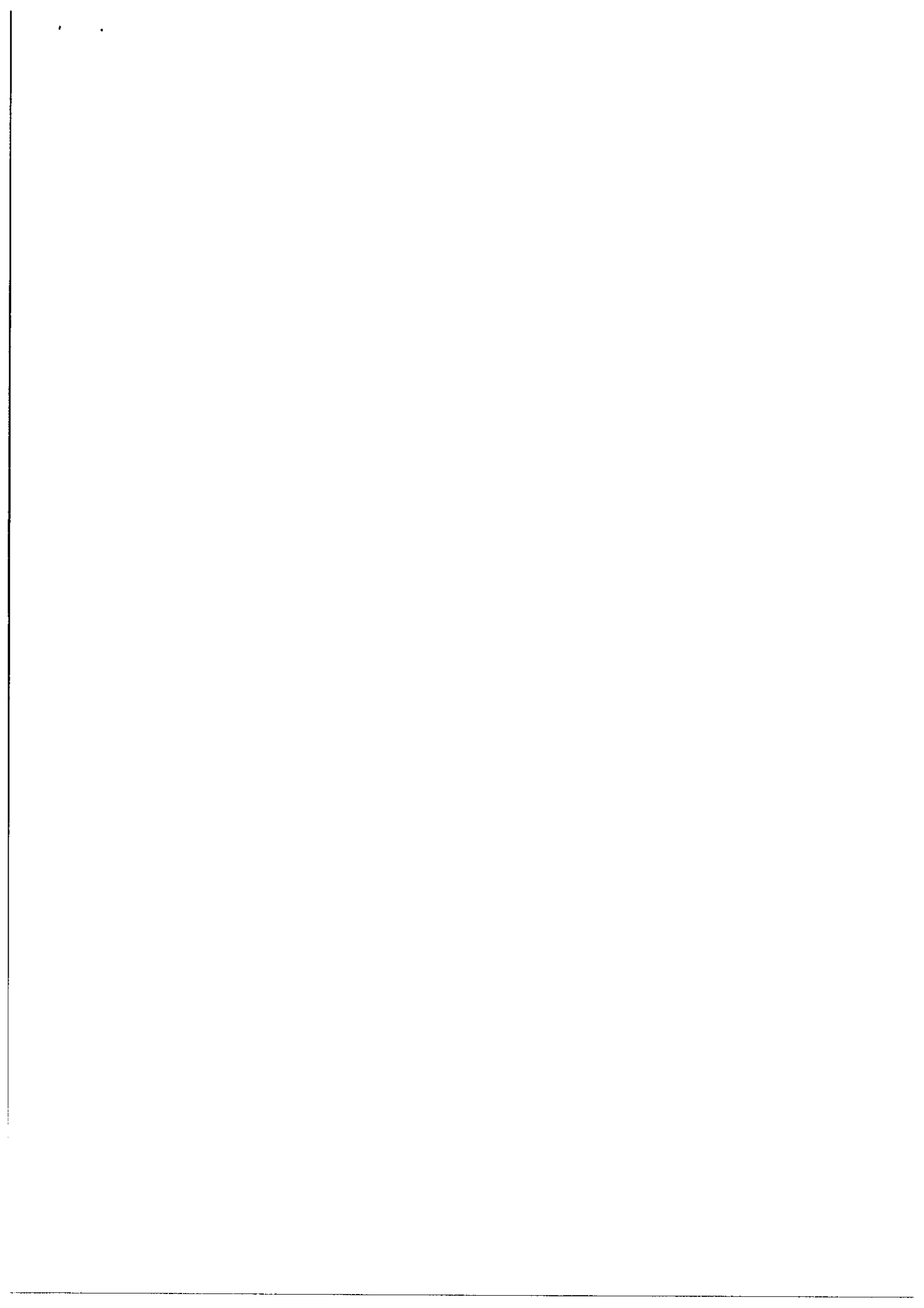
4 - RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat global de l'exercice se décompose comme suit :

ROUEN	Résultats 2011	Après reprise des résultats antérieurs + Prov CP
Centre d'Accueil d'Urgence de Courte Durée CAUCD	-196 756	-258 207
Service d'Accession à l'Autonomie Sociale SAAS	26 211	40 194
Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale CHRS	65 634	-52 765
Centre Maternel	-216 073	-193 447
Résultat de gestion contrôlée pour Rouen de :	-320 984	-464 225
Crèche Trampoline	-3 104	-3 104
Crèche Marie Curie	-23 021	-23 021
Planète	18 349	18 349
Résultat de gestion sous contrat sans reprise des finaceurs de :	-7 776	-7 776
Résultat des autres activités :	-19 727	-19 727
Résultat global de l'exercice pour Rouen de :	-348 487	-491 728
DIEPPE	Résultats 2011	Après reprise des résultats antérieurs + Prov CP
Centre d'Urgence Vauban	-15 382	-37 889
CHRS La Passerelle	-55 903	-32 140
CSAPA Maupassant	121 284	102 447
Galion	198	9 009
SIAO	-28 274	-28 274
ACT	13 344	13 344
Pension de famille	-21 182	-21 182
LHSS	91 569	91 569
Résultat de gestion contrôlée pour Dieppe de :	105 654	96 884
Point de Repère	-34 717	-34 717
Résultat de gestion sous contrat sans reprise des finaceurs de :	-34 717	-34 717
Veille Hivernale	0	0
Résultat global de l'exercice pour Dieppe	70 937	62 167
Résultat de gestion contrôlée	-215 330	-367 341
Résultat de gestion sous contrat sans reprise des finaceurs	-42 493	-42 493
AUTRES ACTIVITES	-19 727	-19 727
Résultat Global ONM	-277 550	-429 561

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes



O.N.M.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Oeuvre Normande des Mères
Association privée n° 76.220.0.05
siège : 1 avenue de Buchholz
CANTELEU (Seine-Maritime)

N° Siret : 781.004.494.00014 / code APE : 853 C

ONM

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

*Assemblée générale
d'approbation des
comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2011*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.612-5 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Convention avec l'association Carrefour des solidarités

objet de la convention	nature de la facturation	montant facturé sur l'exercice en € en 2011
Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » par l'ONM	Charges refacturées	16.104,00

2.2 Conventions avec l'Association Garantie Logement

objet des conventions	nature de la facturation	montant facturé sur l'exercice en € en 2011
Participation versée par l'ONM à l'AGL	participation financière	13.420,00
Refacturation par l'ONM à l'AGL de	charges de fonctionnement	965,73

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 18 juin 2012

Le commissaire aux comptes

Mazars

Jean-Guy LECOUTEUX

